



# Comment éviter qu'un héritier n'utilise l'argent de l'héritage

Par **bgni33**, le **14/07/2014** à **17:42**

Bonjour,

Ma grand-mère est décédée il y a un mois, mon grand-père est toujours parmi nous, ils ont eu 3 filles.

Une de mes tantes sème la zizanie et divise pour mieux régner, elle gère les comptes depuis plusieurs mois avec l'accord de mes gds-parents. Mais depuis la mort de ma grand-mère elle sous entend qu'elle est la seule à s'être occupée d'eux autant et que par conséquent une plus grande part d'héritage doit lui revenir. Elle fait peur à ses soeurs et a réussi à monter mon grand-père contre une de ses propres filles (ma mère), il est dans la tristesse, sait peut se débrouiller seul et atteint d'une DMLA, il ne voit pas l'araignée tisser sa toile bien au contraire "c'est la plus gentille". Je la soupçonne d'utiliser leur argent à ses fins personnelles. Que peut-on faire pour qu'elle n'ait plus la main sur les comptes ? j'ai bien pensé à la tutelle ou curatelle mais elle risquerait d'être la personne désignée.

Je vous remercie de m'aiguiller pour toutes démarches